



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

**Samedi 4 novembre 2017
A CASTELNAUDARY**

Cette Assemblée s'est tenue le Samedi 4 novembre 2017 à CASTELNAUDARY, au gymnase Pierre de Coubertin

Elle était présidée par **Monsieur Maurice MARTIN**, Président de la Ligue de Football d'Occitanie, assisté des membres du Bureau Directeur MM. Michel CHARRANÇON, Francis ANJOLRAS, Raphaël CARRUS, René LATAPIE, Paul Bernard SOUCASSE, Pierre THEVENIN.

Absents excusés : Francis ANDREU, Christophe BOURDIN

Etaient présents et invités :

- M. Vincent NOLORGUES, Président délégué du BELFA représentant la FFF.
- M. Patrick MAUGARD, Maire de CASTELNAUDARY
- Monsieur Denis SANDRE, Président du club de CASTELNAUDARY
- Madame Hélène HANQUIEZ Chef de Projet à la FFF-LFA

L'Assemblée Générale débute à 10h00

RECENSEMENT DES DELEGUES – VERIFICATION DU QUORUM

Après pointage et vérification des pouvoirs, l'assemblée était ainsi représentée :

- **District de l'ARIEGE**

Effectif : 11 clubs de Ligue représentant 127 voix et les clubs de District représentant 124voix, soit 251 voix au total.

Présents : 7 clubs de ligue représentant 76 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 124 voix, soit au total 200 voix pour le District de l'ARIEGE

- **District de l'AUDE**

Effectif : 14 clubs de Ligue représentant 154 voix et les clubs de District représentant 361voix, soit 515 voix au total.

Présents : 7 clubs de ligue représentant 107 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 361 voix, soit au total 468 voix pour le District de l'AUDE

- **District de l'AVEYRON**

Effectif : 22 clubs de Ligue représentant 322 voix et les clubs de District représentant 399 voix, soit 721 voix au total.



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Présents : 20 clubs de ligue représentant 298 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 399 voix, soit au total 697 voix pour le District de l'AVEYRON

- **District du GARD-LOZERE**

Effectif : 26 clubs de Ligue représentant 334 voix et les clubs de District représentant 1052 voix, soit 1386 voix au total.

Présents : 11 clubs de ligue représentant 167 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 1052 voix, soit au total 1219 voix pour le District du GARD - LOZERE

- **District du GERS**

Effectif : 9 clubs de Ligue représentant 123 voix et les clubs de District représentant 228 voix, soit 351 voix au total.

Présents : 7 clubs de ligue représentant 107 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 228 voix, soit au total 335 voix pour le District du GERS

- **District de HAUTE GARONNE**

Effectif : 92 clubs de Ligue représentant 1265 voix et les clubs de District représentant 1030 voix, soit 2295 voix au total.

Présents : 55 clubs de ligue représentant 901 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 1030 voix, soit au total 1931 voix pour le District de la HAUTE GARONNE

- **District des HAUTES PYRENEES**

Effectif : 15 clubs de Ligue représentant 216 voix et les clubs de District représentant 127 voix, soit 343 voix au total.

Présents : 11 clubs de ligue représentant 182 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 100 voix, soit au total 282 voix pour le District des HAUTES PYRENEES

- **District de l'HERAULT**

Effectif : 34 clubs de Ligue représentant 582 voix et les clubs de District représentant 1097 voix, soit 1679 voix au total.

Présents : 17 clubs de ligue représentant 371 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 1097 voix, soit au total 1468 voix pour le District de l'HERAULT

- **District du LOT**

Effectif : 12 clubs de Ligue représentant 151 voix et les clubs de District représentant 225 voix, soit 376 voix au total.

Présents : 8 clubs de ligue représentant 101 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 225 voix, soit au total 326 voix pour le District du LOT

- **District des PYRENEES ORIENTALES**

Effectif : 12 clubs de Ligue représentant 186 voix et clubs de District représentant 369 voix, soit 555 voix au total.

Présents : 3 clubs de ligue représentant 59 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 369 voix, soit au total 428 voix pour le District des PYRENEES ORIENTALES

- **District du TARN**

Effectif : 25 clubs de Ligue représentant 336 voix et les clubs de District représentant 382 voix, soit 718 voix au total.

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@lanquedoc-roussillon.fff.fr*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@ligue-midi-pyrenees-foot.fff.fr*



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Présents : 21 clubs de ligue représentant 278 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 429 voix, soit au total 707 voix pour le District du TARN

- **District du TARN ET GARONNE**

Effectif : 14 clubs de Ligue représentant 185 voix et les clubs de District représentant 349 voix, soit 534 voix au total.

Présents : 8 clubs de ligue représentant 84 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 349 voix, soit au total 433 voix pour le District du TARN ET GARONNE

TOTAL des clubs de Ligue : 286 clubs totalisant 3 981 voix

TOTAL des clubs PRESENTS : 175 clubs totalisant 2731 voix

TOTAL des voix détenues par les Clubs de Districts : 5 743 voix

TOTAL des voix détenues par les DELEGATIONS DE VOTE : 5 613 voix

TOTAL DE VOIX DES INSCRITS 9 724

TOTAL DES VOIX DE L'ASSEMBLEE : 8 344 VOIX (Soit 85,80% des voix des inscrits)

Monsieur Christophe GENIEZ indique le nombre des voix de l'ASSEMBLEE et souligne que le quorum est atteint et que celle-ci peut valablement délibérer.

ACCUEIL DES PERSONNALITES PAR LE PRESIDENT DE LA LIGUE M. Maurice MARTIN

Monsieur Maurice MARTIN est heureux de souhaiter la bienvenue à tous et remercie de leur présence notamment,

- Monsieur Vincent NOLORGUES, Vice-Président de la LFA
- Madame Hélène HANQUIEZ Chef de Projet à la FFF-LFA

Il remercie le Président du Club de CASTELNAUDARY, M. Denis SANDRE, et son maire, M. Patrick MAUGARD, pour le prêt de ses installations permettant de tenir cette assemblée générale.

M. Maurice MARTIN passe la parole à M. le Maire de CASTELNAUDARY

INTERVENTION DE M. Patrick MAUGARD, Maire de CASTELNAUDARY

Monsieur le Maire commence tout naturellement à faire l'éloge du cassoulet et de sa ville CASTELNAUDARY qui est la capitale du cassoulet. Puis il évoque la nouvelle région suite à la restructuration territoriale en faisant remarquer que TOULOUSE se tourne vers l'est.

Il rappelle également que sa ville est connue également par le canal du midi qui a été inauguré en 1680, et qu'elle abrite l'école de la Légion étrangère. Puis il dresse un portrait rapide de sa ville en rappelant quelques chiffres : environ 12 000 habitants, 4 500 enfants scolarisés, environ 200 associations dont 65 à caractère sportif.

Choisir sa ville pour l'assemblée générale d'hiver de la Ligue de Football d'Occitanie, c'est mettre à l'honneur le club de Football, c'est « la cerise sur le gâteau » pour une ville et son premier

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@lanquedoc-roussillon.fff.fr*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@ligue-midi-pyrenees-foot.fff.fr*



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



représentant. Il termine en mentionnant que la ville sera toujours candidate pour permettre la tenue d'une Assemblée Générale, un Comité Directeur, une réunion...

Enfin, il adresse ses remerciements à MM. Denis SANDRE, Président du Club de CASTELNAUDARY et Claude LACOUR, Président du District de Football de l'AUDE.

INTERVENTION DE M. Denis SANDRE, Président du Club de CASTELNAUDARY

M. Denis SANDRE est très heureux et fier d'accueillir l'Assemblée Générale de la Ligue de Football d'Occitanie. Son club, environ 300 licenciés, a vu sa création en 1936. Le Club de CASTELNAUDARY a disputé à une certaine période, les compétitions de Midi Pyrénées, avant de retrouver la ligue du Languedoc Roussillon, et maintenant celle d'Occitanie.

Sa mission en qualité de Président du club, c'est le maintien en R2 de son équipe fanion en fin de saison 2017/2018. Toutes les équipes U13 à U19 évoluent en Niveau Ligue, et le club a obtenu le label Espoir pour ses équipes jeunes.

Enfin, M. SANDRE adresse ses remerciements à M. Denis MAUGARD, maire de CASTELNAUDARY, pour l'aide que lui apporte la ville au quotidien, et remercie la LFO pour lui avoir confié l'organisation de son Assemblée Générale.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE CASTANET TOLOSAN

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 juin 2017 a été publié sur le site internet de la Ligue le 26 septembre 2017.

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à CASTANET – TOLOSAN est approuvé à l'unanimité.

ALLOCUTION DE MONSIEUR Maurice MARTIN, PRESIDENT DE LA LFO

Monsieur MARTIN prend la parole

« Mesdames et Messieurs les élus et officiels,

- Monsieur Vincent NOLORGUE représentant la LFA,
- Madame Hélène HANQUIEZ Chef de Projet à la FFF-LFA
- Monsieur Denis MAUGARD, Maire de CASTELNAUDARY, et monsieur SANDRE, Président du club de Football,
- Mesdames et messieurs les Membres (ou anciens Membres) des instances du Football (Districts et ligue)
- Mesdames et messieurs les dirigeants des Clubs et les Délégués des clubs de Districts mandatés pour les représenter,
- Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi avant toutes choses de vous adresser à toutes et à tous mes chaleureux remerciements pour votre présence à cette Assemblée Générale de la Ligue d'Occitanie.

Merci aux personnalités qui nous font l'honneur de leur présence et que je viens de citer

Merci aux officiels des Districts et de la Ligue,

Merci aux représentants des Clubs,

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@languedoc-roussillon.fff.fr*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@ligue-midi-pyrenees-foot.fff.fr*



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Merci aux membres de l'administration de la Ligue qui se sont investis pour organiser cette manifestation et à celles et ceux qui sont là aujourd'hui.

Les Assemblées Générales sont entre autres, un moyen de rassembler une partie de la famille du football et comme à chaque réunion de famille, il y a des absents. Depuis notre dernière rencontre le 30 juin, la vie est passée par là, la mort aussi.

Pour celles et ceux que nous connaissons et qui nous ont quitté, mais aussi pour tous les inconnus de la famille du football disparus ces derniers mois, recueillons nous quelques instants.

* * * * *

Je vais m'en tenir à l'essentiel, pour ne pas abuser de votre temps, mais surtout parce que l'essentiel de l'ordre du jour concerne les finances.

Je ne suis pas un spécialiste, mais je peux vous assurer que le travail effectué par les trésoriers et les Services concernés a été colossal car établi un compte rendu financier sur une saison charnière avec par exemple des tarifs différents et une multitude d'autres diversités n'a pas été chose facile, tout comme mettre en place un budget prévisionnel avec très peu de repères sur le passé.

Le rapport du Commissaire au compte qui vous sera présenté tout à l'heure et qui ne comporte aucune remarque de fond a sûrement plus de valeur que toutes les félicitations que je pourrai adresser aux uns et aux autres.

La ligue de football d'Occitanie a véritablement commencé à fonctionner au début de la saison 2017/ 2018 avec notamment des modifications dans l'enregistrement des licences et voilà un domaine qui vous touche de près et qui, je le reconnais, n'a pas donné entière satisfaction.

Les raisons sont multiples et les responsabilités partagées, la dématérialisation des licences, le fonctionnement parfois fantaisiste du Service fédéral concerné, les difficultés rencontrées par le personnel chargé de ce secteur qui a trouvé ses habitudes modifiées. Les clubs, certains d'entre eux qui ont eu, eux aussi, leurs habitudes modifiées et j'en passe sûrement, toujours est-il que le bilan dans ce domaine n'est pas bon même si les choses se sont bien améliorées. Je suis conscient de la gêne que cela a pu occasionner mais sachez en tout cas que tout a été fait par le personnel pour vous faciliter la tâche autant que faire se peut.

Il faut savoir aborder tous les problèmes et ne pas parler de ce qui va bien, mais il y en a quand même eu, l'arbitrage, secteur pas facile à uniformiser s'est mis et continue de se mettre en place sur toute la grande Ligue. Le secteur Technique et Formation continu d'assurer ses missions à la satisfaction générale, même si le départ de l'un des deux Directeurs Techniques ne facilite pas les choses.

Le fonctionnement des Commissions au niveau de la grande Ligue avec une uniformisation autant que faire se peut des décisions est en place et je n'oublie pas le travail des Groupes de travail qui continue notamment celui des compétitions pour vous proposer les compétitions JEUNES – FEMININES et FOOTBALL DIVERSIFIE applicables en 2019 / 2020. J'en oublie certainement mais voyez qu'en quelques mois les choses ont bien avancées même s'il reste beaucoup à faire.

Alors je vous l'avais dit le 30 juin dernier, tout n'a pas été parfait loin de là, nous avons mis en place des choses que nous avons dû modifier par la suite, mais je voudrais très sincèrement remercier celles et ceux, Membres de la ligue, Présidents des Districts bien sûr, Personnel Administratif et

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@lanquedoc-roussillon.fff.fr*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@ligue-midi-pyrenees-foot.fff.fr*



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Technique, qui participent sans compter à cette œuvre colossale qu'est la mise en état de marche de la Ligue de football d'Occitanie et qui est loin d'être terminée et je compte sur vous, Dirigeants des Districts et des Clubs pour nous faire remonter votre ressenti dans l'intérêt général bien sûr.

Voilà, j'en arrive au terme d'une intervention que je ne voulais pas trop longue, Ma conclusion sera de vous souhaiter une bonne Assemblée Générale, une bonne fin de saison 2017/2018, bien sûr, mais au-delà de ça, car il n'y a pas que le football dans la vie, vous souhaiter de tout cœur ce qu'il y a de plus important, une excellente santé et d'obtenir vous et vos proches autant et même plus de bonheur que vous n'en espérez.
Je vous remercie »

RAPPORT FINANCIER PAR LE TRESORIER GENERAL M. Paul Bernard SOUCASSE

La parole est donnée à Monsieur Paul Bernard SOUCASSE prend la parole pour présenter le rapport financier Comptes sociaux clos le 30.06.2017 :

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand honneur, mais aussi avec beaucoup de célérité, que pour ce 1er exercice social de notre LIGUE D'OCCITANIE, je vais vous apporter toute les informations financières regroupant l'ensemble des flux financiers du 1er juillet 2016 au 30 Juin 2017.

Je tiens à remercier mon collègue et ami Francis ANDREU, Trésorier Adjoint, qui continuellement, régulièrement a contribué de permettre que notre 1ère année de mandat, devant l'immensité de la tâche, se déroule en pleine confiance réciproque et en échanges constants y compris jusqu'à ce rapport financier. Egalement le Cabinet ACTEVA, Nicolas COUDENC et Arnaud LESCURE, toujours disponibles pour nous prodiguer des conseils précieux en cette première année comptable, à Montpellier le Cabinet IN Extenso lors des déplacements pour apporter sur mes demandes les mises à jours comptables et régularisations demandés, enfin de la fourniture d'informations retenues dans leur dossier de travail lors de leurs enregistrements périodiques des pièces/factures partielles et social Montpellier (ALEXANDRE et FLORENCE). La loi « **Notre** » a décidé que les activités régionales sportives et notre discipline, le FOOTBALL, dans les premiers, devaient s'adapter aux structures de la décentralisation territoriale ; ainsi, l'ex LIGUE MIDI-PYRENEES et l'ex LIGUE LANGUEDOC-ROUSSILLON, lors des assemblées générales extraordinaires du 19 novembre 2016 se sont mises en harmonie et ont donné naissance à la **LIGUE D'OCCITANIE**.

Il s'agit d'un vaste territoire de 72 724 km², (2ème Région de France, plus importante que la Belgique), comprenant 1 399 clubs et 171 635 licenciés au 30 juin 2017.

De l'ensemble de ces exigences, la gestion comptable a dû faire face à une compilation de tous les flux financiers et obliger une harmonisation dans les habitudes et les méthodes comptables ; la référence restant le droit comptable appliqué en France et son plan des comptes.

L'ensemble des comptes dont vous avez pu prendre connaissance sur le site de la Ligue d'OCCITANIE, a été arrêté par le Conseil de Direction en date du 09 Octobre 2017, tenu à RODEZ. Le bilan et le compte de résultat tiennent compte de l'ensemble des opérations financières du 1er Juillet 2016 au 30 Juin 2017 ; ces comptes ainsi présentés reflètent les 12 mois de l'activité de votre Ligue d'OCCITANIE

A titre dérogatoire, je tiens à vous informer, que pour ce 1er exercice où s'est déroulée la fusion, l'analyse comparative des charges et des produits, ne comporte pas ci-dessus n-1 (30 juin 2016) n'ayant en comptabilité de la Ligue absorbante que les flux de l'ex Ligue MIDI-PYRENEES.

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@languedoc-roussillon.fff.fr*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@ligue-midi-pyrenees-foot.fff.fr*

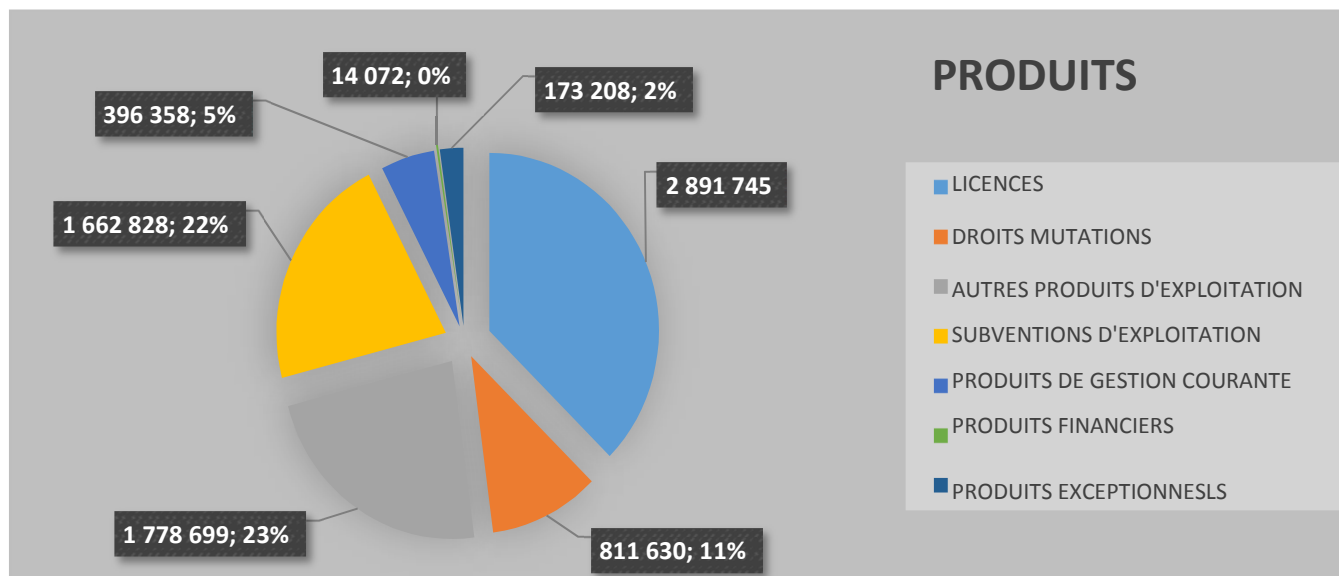


Je vais donc vous apporter toutes les informations sur cet exercice 2016/2017

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

LICENCES	2 891 745
DROITS MUTATIONS	811 630
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 778 699
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 662 828
PRODUITS DE GESTION COURANTE	396 358
PRODUITS FINANCIERS	14 072
PRODUITS EXCEPTIONNELS	173 208



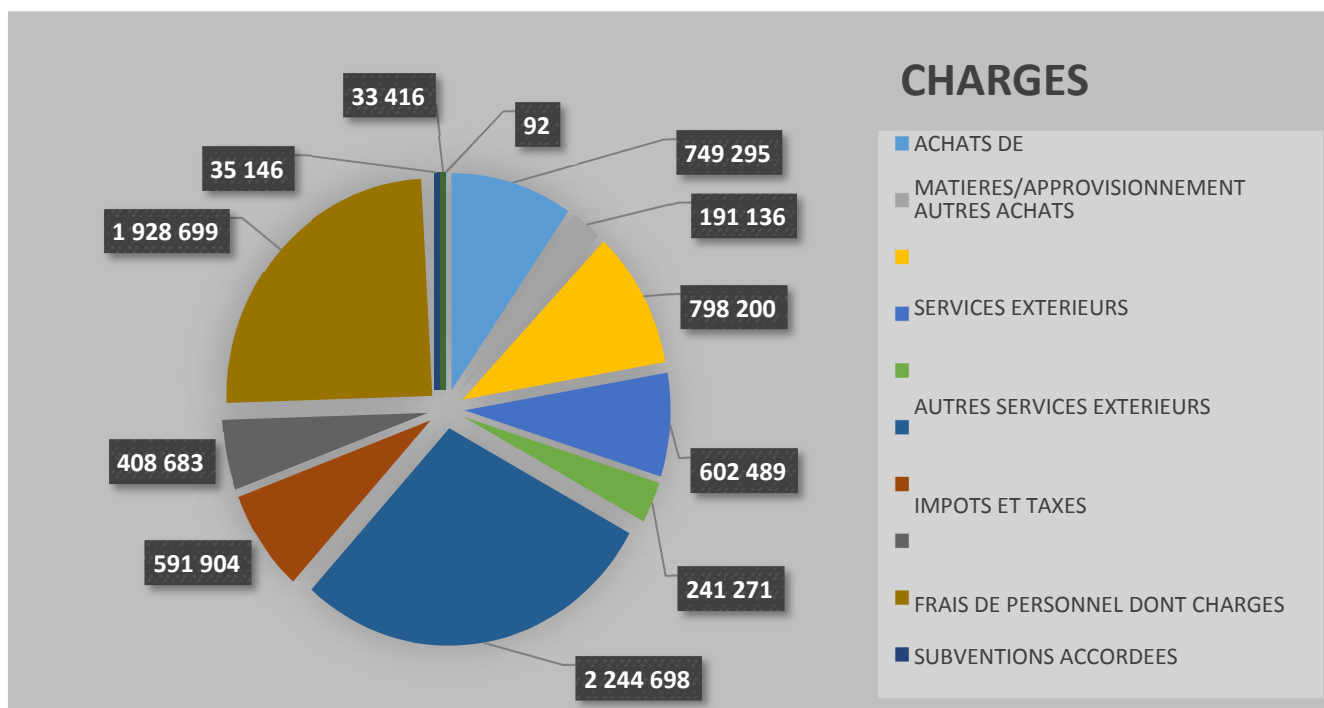


LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



CHARGES

ACHATS DE MATIERES/APPROVISIONNEMENT (dont Licences et droits Mutation FFF)	749 295
AUTRES ACHATS	191 136
SERVICES EXTERIEURS	798 200
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	602 489
IMPOTS ET TAXES	241 271
FRAIS DE PERSONNEL DONT CHARGES	2 244 698
SUBVENTIONS ACCORDEES	591 904
DOTATIONS AMORTISSEMENTS/PROVISIONS	408 683
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 928 699
CHARGES FINANCIERES	35 146
CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 416
IMPOT SOCIETES	92



Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@lanquedoc-roussillon.fff.fr

Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@ligue-midi-pyrenees-foot.fff.fr



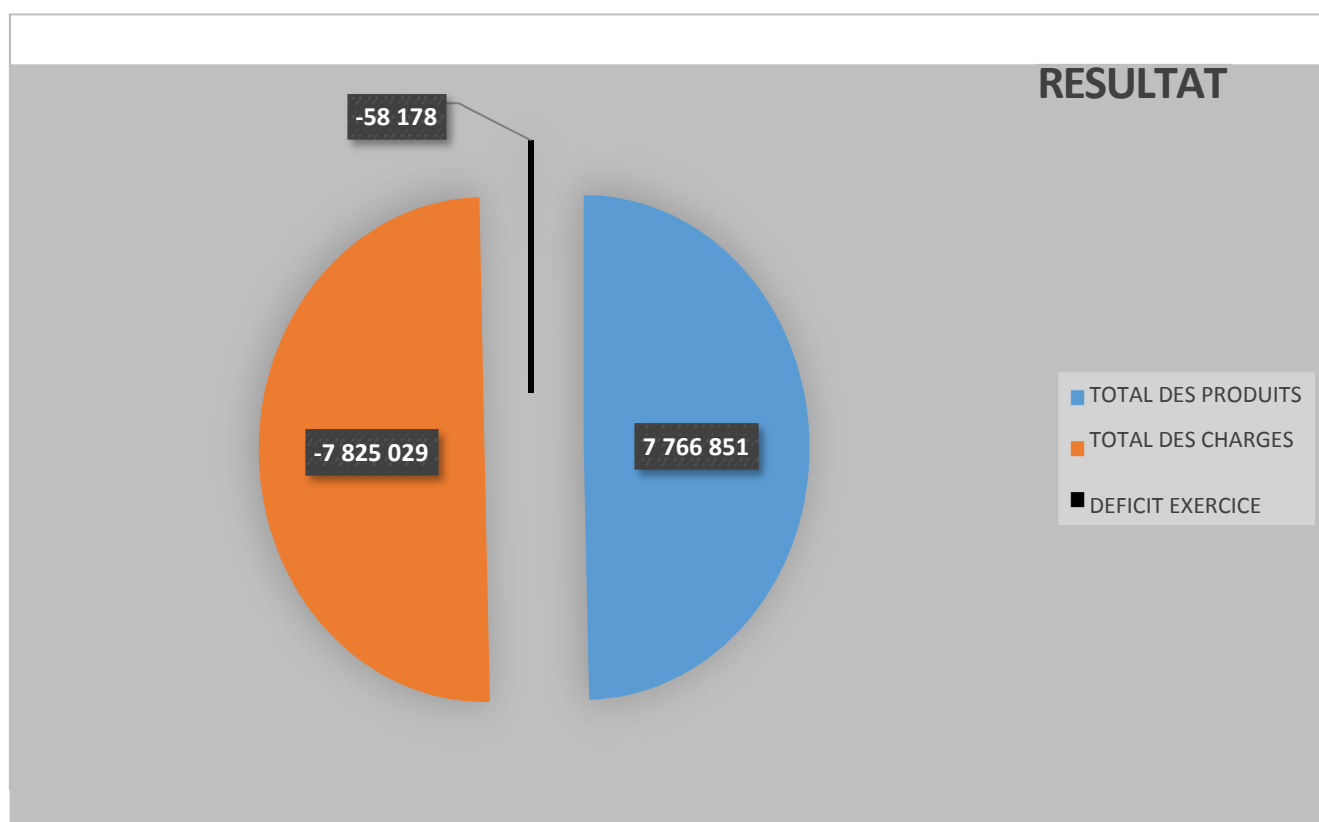
LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



RESULTAT

TOTAL DES PRODUITS	7 766 851
TOTAL DES CHARGES	-7 825 029
DEFICIT EXERCICE	-58 178

NB - Ce résultat négatif devra faire l'objet d'une décision sur son affectation



En complément de ces données graphiques, permettez-moi de vous communiquer que les frais de fusion représentant un montant global entre les 2 Ligues avant fusion sur l'exercice précédent de 80 K€, et représentent cette saison sur l'ensemble de notre Ligue d'OCCITANIE, un montant de 58 K€ ; ce sont les frais spécifiques à la fusion auxquels il faut ajouter les nouveaux frais dus à l'éloignement et aux contraintes d'administration de cette grande LIGUE (déplacements, hébergement, réunions, mises à jour informatiques et téléphoniques, personnel, imprimés, équipements, boîtiers électroniques de vote obligatoires, etc.....).

A-t-on bien vu les effets financiers qui sont devenus notre quotidien ? et SURTOUT financier ainsi que ce qui nous attend encore dans l'avenir (fiscalité oblige)....

Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@lanquedoc-roussillon.fff.fr

Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@ligue-midi-pyrenees-foot.fff.fr

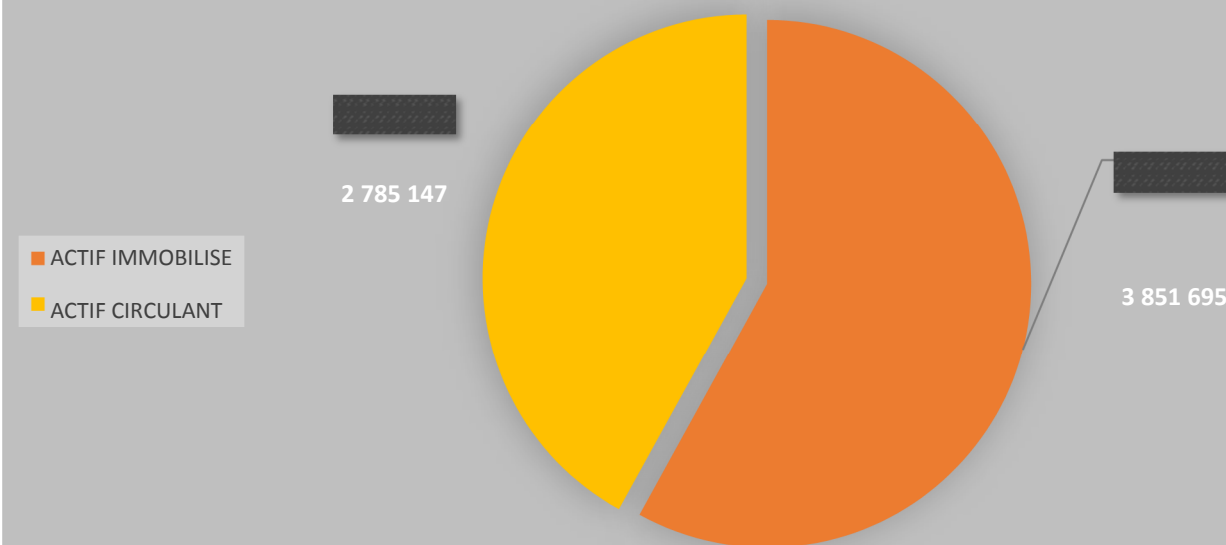


BILAN

ACTIF.

ACTIF IMMOBILISE	3 851 695
ACTIF CIRCULANT	2 785 147
TOTAL ACTIF	6 636 842

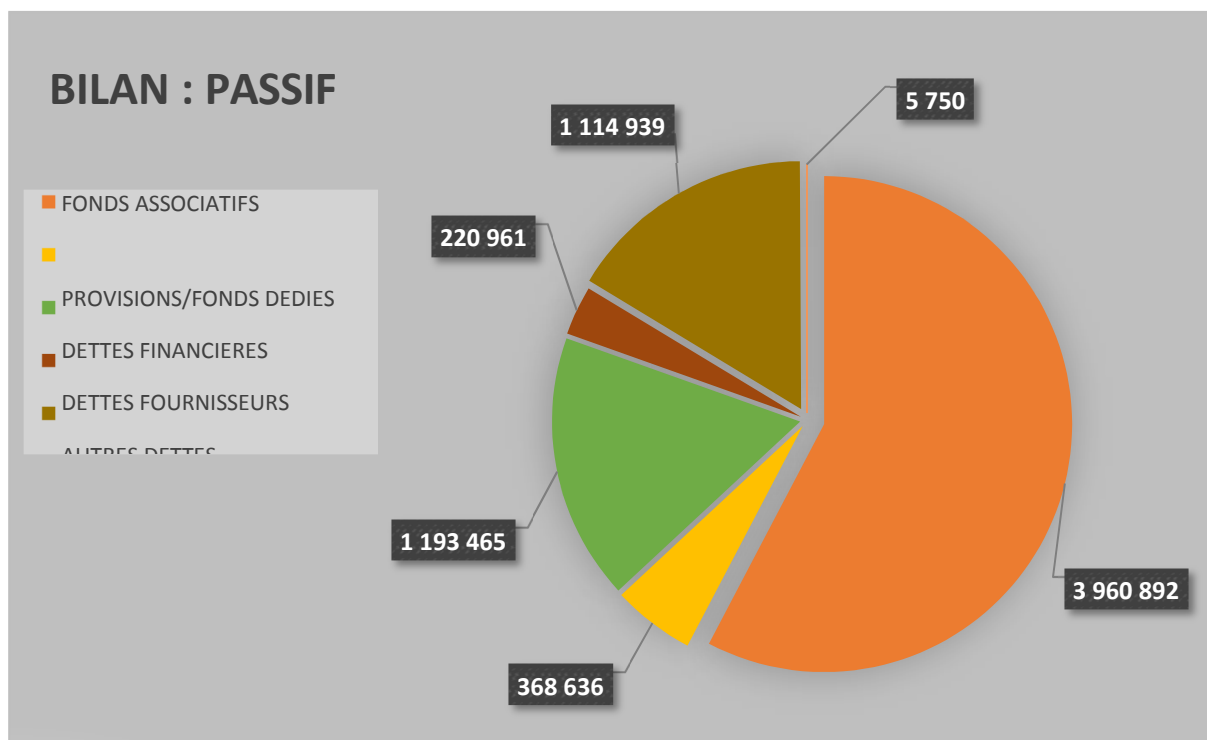
BILAN : ACTIF



FONDS ASSOCIATIFS	3 960 892
PROVISIONS/FONDS DEDIES	368 636
DETTES FINANCIERES	1 193 465
DETTES FOURNISSEURS	220 961
AUTRES DETTES	1 114 939
<i>(dont social et fiscal et usagers avance)</i>	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	5 750

Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@lanquedoc-roussillon.fff.fr

Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@ligue-midi-pyrenees-foot.fff.fr



L'exercice 2016/2017 a vu la fin des travaux du COMPLEXE DE FOOT A 5, à CASTELMAUROU ; un remerciement à la FFF, et aux Collectivités Région et Département, pour leur aide toujours précieuse.

Notre centre de Formation des Educateurs et Entraîneurs du Football, maintient ses effectifs de stagiaires. Notre Ligue est très fière de permettre aux clubs d'OCCITANIE de se structurer, aussi il faut signaler l'aide FFF avec les BONS DE FORMATION.

Ce Centre de Formation (devenu IR2F), a obtenu sur la saison écoulé lors de son 1er passage, l'agrément national AFNOR.

Au cours de l'exercice écoulé, votre Trésorier, régulièrement sur le site de Montpellier et de Toulouse, et en relation constante avec les élus membres du bureau, en particulier quotidiennement avec le Trésorier Adjoint, le Président, et le Président Délégué, a apporté parfois un arbitrage sur les dépenses d'exploitation, toujours avec beaucoup de compréhension de la part de ses collègues.

Les services financiers n'oublieront jamais la date du 15 décembre 2016, où nous avons perdu "le droit d'accès comptable" sur nos 2 sites respectifs, après de longues journées de labeur sur le lettrage des comptes. Toutes les données comptables ont été mises "entre les mains expertes de nos 2 informaticiens Olivier L'HOSPITALIER et Michel DORLENCOURT, avec la coordination des services informatiques FFF. DIX jours d'un travail minutieux d'experts où la fusion des chiffres tournait nuits et jours ; au bout une restitution à nos 2 comptables Christine et Ben, pour parfaire cette manœuvre grandiose ; ainsi avait accouché l'OCCITANIE COMPTABLE, qui conduit aujourd'hui à ma présentation.



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



La comptabilité a été arrêtée au 30 juin 2017, dans le plus strict respect des règles édictées par le droit comptable, avec une mission très importante tant en cours d'exercice dans le cadre de leur mission permanente, qu'en fin d'exercice, par notre Expert-Comptable ACTEVA (Mission Globale d'Examen), par le Cabinet In Extenso (mission de tenue partielle à Montpellier), que par notre Commissaire aux Comptes Cabinet BGH en la personne de Monsieur JOVIADO.

A la fin de cet exercice écoulé, où une préparation d'harmonisation sociale s'est préparée, je tiens au nom de tous les élus, à remercier l'ensemble du personnel rassemblé pour leur travail et leur disponibilité pour les clubs et le football dans son ensemble.

Pour tous les éléments financiers qui viennent de vous être communiqués, Merci également à Madame Christine SALUT, en charge de la comptabilité générale dont la période de fin juin écoulé et de début d'exercice (à venir) ; également Monsieur Ben KEDADRA, qui gère la comptabilité "clubs", le règlement des officiels (arbitres et délégués). Leur tâche n'est pas toujours facile, surtout avec un trésorier venant du sérail de l'expertise comptable.

Je reconnais, pour ma part que l'apprentissage pendant la mandature précédente avec un Trésorier modèle en la personne de Michel DURAND, m'a fortement facilité mon arrivée ; je tiens ce jour devant vous encore à le remercier. La seule différence toutefois maintenant "Je suis OCCITAN..".

Je ne voudrai pas conclure sans remercier les 2 Directeurs Généraux (Christophe GENIEZ, Directeur Général, Damien LEDENTU, Directeur Général Adjoint), les 2 Directeurs Administratifs, (Olivier DAURIOS et Robert GADEA).

Enfin, que tous les bénévoles des commissions et autres au sein de la ligue, sur les 2 secteurs, qui sur la saison en cours feront l'objet, dans le cadre du droit comptable d'une valorisation (TRES IMPORTANTE) de leur temps..... pour inscription du global des temps passés dans l'annexe comptable, partie intégrante des comptes annuels sociaux, ainsi va le modernisme technocratique..... soient remerciés par l'ensemble de l'Assemblée réunie pour leur investissement dans l'ombre.

Nous allons continuer notre mission en espérant tous les jours apporter une nouvelle pierre au Football, et à vous les Clubs et Dirigeants.

Je vous remercie de m'avoir écouté avec attention et bien sûr, je reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Ensuite la parole est donnée pour la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes :

Monsieur Jean Pierre LUC, représentant le Cabinet BGH EXPERTS & CONSEILS, donne lecture du rapport du Commissaire aux comptes et principalement de ses conclusions. Il certifie la sincérité du bilan comptable présenté à l'assemblée des clubs et donne une opinion favorable sur l'ensemble du bilan. En présentant une lecture transversale du rapport du Commissaire aux comptes, il mentionne la convention existante entre la LFO et le Centre Régionale Technique du Football de CASTELMAUROU, ayant trait notamment à la location des locaux, l'entretien des espaces verts, les services du CRT et sa participation aux services d'énergie en eau et EDF.

Avant de passer au vote d'approbation du bilan financier, des questions se font jour dans l'assemblée, notamment du Trésorier du club de LAVOUR FC et d'autres personnes insistant pour avoir un vote sur le bilan financier à bulletin secret.



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Intervention de Monsieur LEJEUNE, Président de l'US ALBI indiquant être surpris du montant des produits et notamment les indemnités forfaitaires pour les clubs de DH et DHR. Il lui est répondu ces forfaits ne correspondent pas aux forfaits des recettes mais aux frais de gestion engendrés par la gestion des championnats et de l'ensemble de la Ligue de Football d'Occitanie.

Autre question : Au niveau des licences, comme il n'y aura plus de licences papiers n'est-il pas nécessaire de baisser le prix des licences ? Au prix de base de la licence, il faut lui ajouter le montant des assurances plus une garantie supplémentaire. Le prix est plutôt bas dans le contexte actuel. Nous avons des tarifs en Languedoc Roussillon un peu élevé et des tarifs en Midi Pyrénées qui n'avaient pas augmentés depuis quelques années.

Monsieur Michel CHARRANÇON, Président Délégué, intervient pour indiquer que les clubs peuvent se poser des questions sur le montant des engagements, mais pas sur le prix de base de la licence.

Monsieur Maurice MARTIN intervient pour indiquer que ce n'est pas votre avis sur le prix de la licence que vous devez préciser par votre vote mais l'avis sur le budget présenté précédemment.

Monsieur Christophe GENIEZ, aidé de ses collègues Directeur et du personnel administratif présent appelle les Représentants des Districts, puis les clubs de Ligue, les uns après les autres pour venir s'exprimer par vote à bulletin secret. Puis le résultat du scrutin est mis au dépouillement.

PROJET DE BUDGET PREVISIONNEL PRESENTE PAR M. Paul Bernard SOUCASSE

La parole est de nouveau rendue à M. Paul Bernard SOUCASSE pour nous présenter le budget prévisionnel. Vous avez eu connaissance du projet de Budget Prévisionnel de la saison 2017/2018, de notre Ligue d'OCCITANIE, sur le site de la LIGUE.

Tout d'abord, je tiens à solliciter vos excuses pour ces informations données qu'au cours de cette assemblée générale, mais mon opération d'un cancer le 15 mai 2017 a fortement perturbée cette réalisation et son élaboration ; aujourd'hui, je suis entièrement au service de vos clubs, ayant tourné la page du passé proche. La base de nos travaux (Le trésorier Général : Paul-Bernard SOUCASSE et le Trésorier Adjoint : Francis ANDREU, a retenu les méthodes comptables utilisées pour l'établissement de ces documents avec celles retenues pour l'établissement des derniers comptes annuels.

Nous vous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que, par conséquent, nous ne pouvons donner aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

Nous avons pu établir ce budget prévisionnel en retenant les bases réelles des comptes sociaux clos le 30 Juin 2017 de la Ligue d'OCCITANIE :

PRODUITS

Le chiffre d'affaires devrait s'établir	5 838 K€
Les subventions devraient s'élever à	1 678 K€
Les autres produits d'exploitation à	315 K€
Les produits financiers à	10 K€
Les produits exceptionnels/reprise subventions	170 K€

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@languedoc-roussillon.fff.fr*

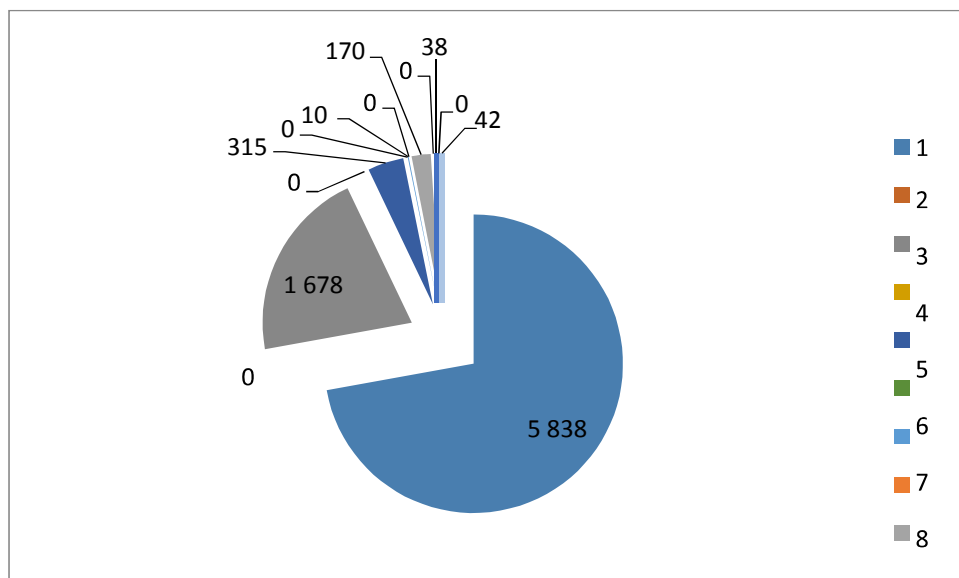
*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@ligue-midi-pyrenees-foot.fff.fr*



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Les reprises de provisions d'exploitation	38 K€
Les transferts de charges (contrats aidés etc...)	42 K€
RESULTAT/PERTE	- 76 K€



CHARGES

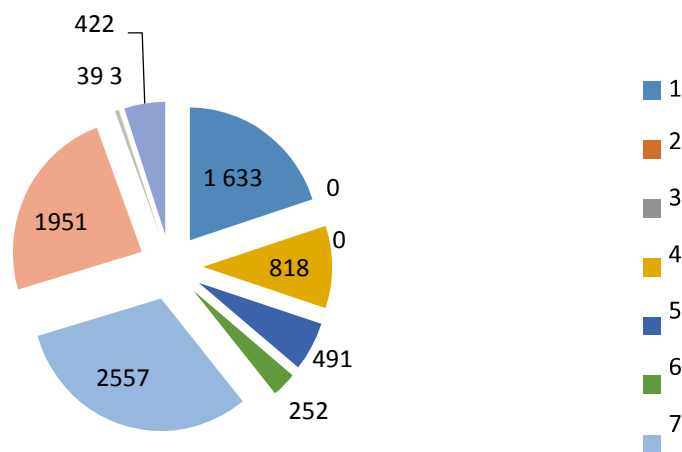
Achats matières/approvisionnements/autres achats (dont licences et droits mutations FFF/reversements districts actualisés)	1 633 K€
Services extérieurs	818 K€
Autres services extérieurs	491 K€
Impôts et Taxes	252 K€
Frais de Personnel dont Charges Sociales	2 557 K€
Autres charges de gestion courante	1 951 K€
Charges financières	39 K€
Charges exceptionnelles	3 K€
Dotations Amortissements/Provisions	422 K€

Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@lanquedoc-roussillon.fff.fr

Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@ligue-midi-pyrenees-foot.fff.fr

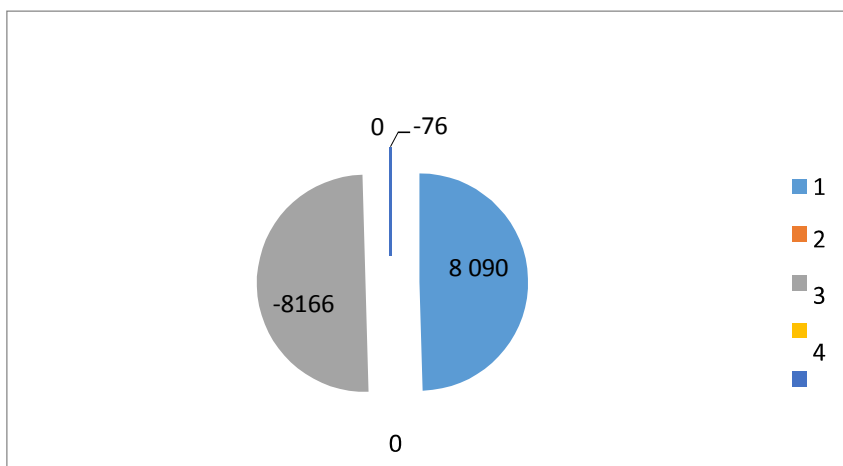


LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



RESULTAT

Total de Produits		8 090 K€
Total des Charges	-	8 166 K€
Déficit Estimée	-	76 K€



Vous notez que le résultat est déficitaire à hauteur de 76 K€, malgré des arbitrages budgétaires très rigoureux, mais la fusion nous oblige à commencer une harmonisation financière de reversement de recettes à compter du juillet 2017, vers les districts, augmentation échelonnée sur 2 saisons.

Dans le cadre de l'obligation imposée par la FFF dans la fusion des ligues sur le territoire, entraînant des charges induites fortes, une attribution forfaitaire de 30 K€, (comprise dans ce budget), sera attribuée ; un même montant est prévu sur 2018/2019.

D'autre part, la fusion entraîne une fiscalisation nouvelle des Ligues du fait des seuils fiscaux que les ligues anciennes n'avaient pas atteint ; c'est le l'impact négatif des regroupements/fusion.

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@lanquedoc-roussillon.fff.fr*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@ligue-midi-pyrenees-foot.fff.fr*



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Nous restons à votre entière disposition pour répondre aux questions que vous jugeriez utiles de poser avant la décision de vote de ce budget.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Puis la parole est donnée à l'assemblée :

Intervention de M. SIMAL, Président Délégué du Club de BALMA SC : Il adresse ses remerciements au Trésorier M. Paul Bernard SOUCASSE, puis lui indique 2 années en déficit, est-ce que cela va induire des augmentations aux clubs ?

Réponse - Cette année, on maintient les tarifs de l'an dernier. On ne peut pas prédire si la FFF va augmenter ses tarifs de licences. Au niveau de la Ligue, nous essayons avec de la rigueur de « réduire la voilure » !

Question - Mais au niveau des clubs nous sommes déjà exsangues, si à votre niveau vous ne pouvez réduire, il faudra prévoir un plan d'économies sur 3 ans.

Intervention de M. Michel CHARRANÇON : Nous sommes à une année charnière où des sommes importantes sont engagées pour la fusion et nous avons demandé une aide à la FFF. Notre état d'esprit n'est pas de ponctionner les clubs. Nous sommes là pour le football, pour vous aider, pour vous défendre. Nous sommes la base du Football et s'il n'y a plus de base, il n'y a plus d'édifice.

Intervention de M. Maurice DESSENS du District de la Haute Garonne : Je m'interroge sur la visibilité du budget prévisionnel sans qu'on le présente aux clubs. Je relève sur le poste 64 une augmentation de près de 300 000€, soit près de 13%. Pourquoi ne pas le soumettre à l'approbation des clubs ?

Réponse de M. SOUCASSE : En ce qui concerne les salaires, il a été tenu compte d'une harmonisation entre les deux secteurs, il y a eu l'interaction des chèques repas. Je suis encore plus rigoureux car je mets en place avec l'aide du commissaire aux comptes, un mode de suivi rigoureux. On pense rétablir en fin de saison le budget à l'équilibre.

Intervention de M. Maurice MARTIN, Président de la Ligue : Un prévisionnel ne sont que des prévisions, il ne sert à rien de l'approuver ou de le voter.

Intervention de M. LEJEUNE, Président de l'US ALBI : J'aimerais que vous preniez en compte notre malaise et notre mal être, celui d'un petit «ras le bol». Vous êtes le Président de cette nouvelle Ligue qui nous a été imposée. N'y voyez aucune remarque personnelle, mais vous pouvez être le relais auprès de la FFF.

M. Maurice MARTIN : N'hésitez pas à faire remonter votre ressenti, au contraire n'attendez pas ! La fusion nous a été imposée de plus haut, par le politique. Une aide de 30 k€, plus un rajout de 20 k€ pour cette saison afin d'absorber les frais de fusion. Cette année de la nouvelle Ligue d'Occitanie. La FFF aurait prévu une augmentation du prix des licences de 2€ l'unité en prévision d'augmentation du nombre des cadres techniques qui seront au service de nos districts. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour limiter l'augmentation et l'étaler sur quelques années. La licence doit être payée par le licencié, le club doit mettre la licence à niveau, il ne doit pas brader son action au profit des démunis ou des moins bien logés. La mise en place de la nouvelle Ligue est une tâche colossale : on réunit des hommes différents, des histoires différentes, des fonctionnements différents. Il faut beaucoup d'abnégation, il faut faire abstraction des égaux, pour nous, il y a de grandes différences entre les deux secteurs. Il nous faut beaucoup d'indigence, beaucoup de patience et on y arrivera.



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Avant la projection d'une petite vidéo sur le PEF et le carton vert, il émerge de l'assemblée des clubs deux questions : l'une de M. GONZALEZ du District de l'Ariège qui souhaite une réunion des secrétaires de District, et l'autre de Mme ISAAC du District des Hautes Pyrénées qui souhaite une réunion des trésoriers également.

Dans la mesure du possible, une réunion sera mise en place pour répondre à leur souhait.

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA SAISON 2016/2017 PRESENTE PAR Pierre THEVENIN SECRETAIRE GENERAL

Bonjour à toutes et à tous,

En ma qualité de Secrétaire Général, je suis chargé de vous présenter le rapport d'activités de la saison 2016 / 2017, Rapport dont vous avez pu prendre connaissance sur le site de la Ligue.

Une saison vient de se terminer il y a déjà quelques mois, que nous sommes déjà sur une nouvelle saison 2017 / 2018, année de transition pour ensuite entrer de plein pied vers la nouvelle pyramide des Compétitions régionales qui se mettra en place au terme de cette saison sportive.

Avant d'en arriver à cette étape, la réunion des deux anciennes ligues Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées a dû se mettre en place pour aboutir à l'architecture de la Nouvelle Ligue Occitanie. Ce qui a nécessité dans un premier temps des réunions pour affiner la fusion et ensuite un travail en commun dans des groupes de travail tels ceux des Compétitions régionales Senior, du volet financier et des règlements. Ces travaux vous ont été présentés lors de notre dernière Assemblée générale de CASTANET-TOLOSAN.

Comme vous avez pu le voir les compétitions régionales n'ont pas été modifiées dans la précipitation et sont restées en l'état cette saison. Seule la Compétition National 3, compétition fédérale est gérée par la Ligue LFO. Au cours de cette saison, en régional, les places vont se disputées chèrement pour rester dans l'élite, mais cela doit se faire dans le plus grand esprit sportif, dans le respect de tous et des arbitres. La sécurité des rencontres doit être un axe primordial.

Sur le plan informatique, après l'informatisation des licences il y a quelques années, puis l'arrivée dernièrement de la FMI – Feuille de Match Informatisée – nous vivons une autre révolution informatique avec la dématérialisation de la demande de licence associée à la suppression du certificat médical et de l'impression de la licence joueur. Un passage difficile pour tous les clubs et le service administratif qui ont été confrontés à des retards notables non facilités par des problèmes de réseau informatique. Nous tenons à nous en excuser auprès de tous.

Sur le plan des résultats sportifs, sont à féliciter les clubs d'AUSSONNE, BEUCAIRE, FLEURANCE LA SAUVETAT, PAYS D'UZES, ST ESTEVE et récemment FRONTIGNAN accédant en R1; puis BLAGNAC, CANET en ROUSSILLON, LUZENAC et NARBONNE accédant en N3 ; Montauban Féminine et UJS 31 ont gagné leur accession au niveau supérieur. Enfin RODEZ a regagné le National 1, niveau qu'il avait quitté il y a quelques années.

Vous trouverez les rapports d'activité des Commissions sur le site de la LFO et j'en profite pour remercier tous les bénévoles qui œuvrent dans ces commissions pour permettre au football d'avancer. Avant d'en terminer, j'aurai une pensée toute particulière pour l'ensemble des salariés de la LIGUE qui au quotidien doivent se remettre en question et communiquer entre les deux sites pour permettre d'optimiser de nouvelles méthodes de travail afin de rendre plus productif le potentiel commun. Ce n'est pas aisé, mais c'est en bonne voie.

Je souhaite à tous une excellente saison sportive 2017/2018.

Le rapport d'activité de la saison 2016/2017 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@languedoc-roussillon.fff.fr*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@ligue-midi-pyrenees-foot.fff.fr*



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



DESIGNATION DES DELEGUES DE LA LIGUE AUX ASSEMBLEES FEDERALES (FFF et LFA)

Le Président Maurice MARTIN présente la liste des Représentants de la ligue de Football d'Occitanie aux Assemblées Fédérales

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FFF et LFA SAISON 2017-2018

Délégué LIGUE	Titulaire	Suppléant
Président	Maurice MARTIN	Francis ANDREU
Président Délégué	Michel CHARRANCON	Christophe BOURDIN
Délégué Ligue	Paul SOUCASSE	Jean Marc SENTEIN
Délégué Ligue	Pierre THEVENIN	Daniel OMEDES
Délégué Ligue	Bernard PLOMBAT	Henri NOEL
Délégué des clubs participant aux championnats nationaux seniors libres	Jean Claude LAFFONT	David BLATTES

Délégué District	Titulaire	Suppléant
ARIÈGE	Jean Pierre MASSE	Gérard GONZALEZ
AUDE	Claude LACOUR	Francis GIBERT
AVEYRON	Arnaud DELPAL	Alain CISTERNINO
HAUTE GARONNE	Jean Claude COUAILLES	Maurice DESSENS
HAUTES-PYRÉNÉES	René LATAPIE	Nicole ISAC
HÉRAULT	Jean Claude PRINTANT	Janick BARBUSSE
GARD LOZÈRE	Francis ANJOLRAS	Guillaume DATHUEYT
GERS	Guy GLARIA	Jacques GEISSELHARDT
LOT	Serge MARTIN	Claudine VERMANDE
PYRÉNÉES-ORIENTALES	Claude MALLA	Pierre FRILLAY
TARN	Raphaël CARRUS	Stéphane DELPRAT
TARN ET GARONNE	Jérôme BOSCARI	Jean RAUZY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA L.F.A.

Représentant des clubs du football diversifié	Ghyslaine SALDANA	François IRLA
--	-------------------	---------------

La liste des délégués est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée.

Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@lanquedoc-roussillon.fff.fr

Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@ligue-midi-pyrenees-foot.fff.fr



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



SITUATION DU CLUB DE FRONTIGNAN – RECLASSEMENT EN R1

Le tribunal administratif, saisi par le club de FRONTIGNAN, suite au refus de la Ligue de Football d'Occitanie, de permettre son accession en R1 n'a pas eu la même lecture des règlements que la Commission Régionale d'Appel. Il a intimé la LFO de réintégrer le club de FRONTIGNAN en R1.

De ce fait, la poule R1 du secteur Languedoc Roussillon se trouve en surnombre (15 clubs au lieu de 14), et une poule R2 de ce même secteur sera en sous-nombre (11 clubs au lieu de 12, en poule B).

Rien ne sera changé en fin de saison à cause des règlements de secteur, le niveau des poules sera rétabli en fin de saison 2018/2019. Pour la saison 2019/2020, si un groupe se trouve en surnombre, on fait descendre le nombre de clubs nécessaires pour rétablir les groupes. Si une place est vacante, priorité à l'accession du niveau inférieur.

Cette décision est approuvée à l'unanimité de l'Assemblée Générale.

RESULTAT DU VOTE A BULLETIN SECRET SUR LE RAPPORT FINANCIER

Le résultat du vote sur l'approbation du bilan financier est arrivé en fin de dépouillement.

Le groupe de surveillance du dépouillement constitué par Mme SALDANA, MM. FRILLAY, CARRUS, DATHUYET, DENIZOT, LAFFONT, assistés des administratifs MM. GADEA, GENIEZ, LEDENTU, L'HOSPITALIER et SALAZARD, fait part du résultat du vote à bulletins secrets de l'Assemblée :

- Total des voix de l'Assemblée présente : 8344 voix
- Total de bulletins exprimés : 238 bulletins
- Total des voix exprimées : 8101 voix

OUI	6670 voix	82.33 %
NUL	169 voix	2,09 %
NON	1262 voix	15,58 %

Le rapport financier de l'exercice 2016/2017 est approuvé par l'Assemblée.

Les résultats de l'exercice sont affectés au compte de fond associatif de la LFO.

PRESENTATION DU PROJET NIKE par Mme. ELFI GRUCHET et M. ANDRE RIZK

M. André RIZK, chef de projet FFF-NIKE remercie la ligue pour l'invitation à l'Assemblée Générale, puis il présente le projet. NIKE est partenaire de la FFF depuis 7 années, d'où la légitimation de la place de NIKE dans le football autour de l'équipe de France. Ce contrat signé avec la FFF qui couvre de 2018 à 2026 doit aller au-delà de l'équipe de France. NIKE veut s'étendre au football féminin et vers les clubs amateurs, voire les petits clubs. Les clubs ont des contraintes budgétaires dues à la diminution des subventions.

NIKE a voulu être efficace, une tenue de base, et un survêtement pour l'image de marque à l'extérieur. Deux jeunes joueurs, Louis et Josselin, du club de CASTELNAUDARY jouent les mannequins pour la présentation des ensembles. Des produits avec un gros focus sur la femme qui doit avoir une tenue voisine de celle de l'homme.

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@languedoc-roussillon.fff.fr*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@ligue-midi-pyrenees-foot.fff.fr*



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



2 ambassadeurs de choix que sont Alexandre LACAZETTE et Blaise MATUIDI, qui connaissent le football de base et l'élite, ont été choisis comme vecteur image.

Le site NIKE (Footamateur.fff.fr) a été créé avec pour cibles les distributeurs et les revendeurs. Une nouvelle collection pour le football amateur sera livrable en juillet 2018.

INTERVENTION DE Monsieur VINCENT NOLORGUES, PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ DU BELFA

La parole est donnée à Monsieur Vincent NOLORGUES qui indique notamment :

« J'ai entendu monsieur le Maire qui félicitait les bénévoles et le foot amateur, mais je lui demande également qu'il défende le football amateur ».

Ensuite il est passé un petit documentaire de quelques minutes qui explique le fonctionnement de la LFA ainsi que la répartition des sommes budgétaires dans les différents domaines d'action et projets soutenus.

PALMARES 2016/2017 PAR SECTEUR

Il est remis ensuite les Coupes et challenges des équipes victorieuses des deux secteurs :

En SENIOR :

- Division Honneur (R1) CANET ROUSSILLON FC et BLAGNAC FC
- Division Honneur régionale (R2) ES PAYS UZES et FLEURANCE SAUV.
- Promotion Honneur (R3) PAMIERIS FC
- Promotion Ligue (R4) SEBAZAC SC
- Coupe Régionale US BEZIERS et TOULOUSE METROPOLE FC
- Coupe Equipes Réserves BLAGNAC FC 2

En FEMININES :

- Division Honneur (R1) MONTPELLIER ASPTT et MONTAUBAN FC TG
- Division Honneur Régionale (R2 secteur LR) MAURIN FC et LA CLERMONTAISE
- Ou Promotion Honneur (R2 secteur MP) RC EAUNES
- Challenge régional U17 TOULOUSE FC 2
- Ou Féminines u17 à 11 BEZIERS AS
- Championnat U17 à 11 Elite TOULOUSE FC 2
- Championnat U17 à 11 Excellence LA TOUR DU CRIEU
- Féminines U17 à 8 FC SUSSARGUES et VILLELONGUE DE LA SALANQUE
- Championnat U17 à 8 Elite TOULOUSE JET
- Championnat U17 à 8 Excellence LEVEZOU JS
- Coupe Midu Pyrénées TOULOUSE FC 2
- Challenge SOUCHON LEGUEVIN US

En Jeunes :

- U19 R1 (Excellence ou honneur) CASTELNAU LE CRES ENT et ALBI US
- U19 R2 (Honneur ou promotion) BEZIERS AS et PAYS BASSE ARIEGE
Finaliste AS CAISSARGUES
- U17 R1 (Excellence ou Honneur) LATTES AS et BALMA SC
- U 17 R2 (Honneur ou Promotion) COC MAS LAURAGAIS et CASTRES US FC
Finaliste AS FABREGUES

Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@lanquedoc-roussillon.fff.fr

Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@ligue-midi-pyrenees-foot.fff.fr



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



- U15 R1 (Excellence ou Elite) MONTPELLIER HERAULT SC et TOULOUSE FC
- U15 R2 honneur PERPIGNAN OC et TAC JUVENTUS PAPUS
Finaliste SPORTIF 2 CŒUR
- U15 Accession U15 honneur LOURDES FC
- U14 Elite COLOMIERS US 2
- U13 interdistrict niveau 1 NIMES OLYMPIQUE et SETE FC 34
- U13 Interdistrict niveau 2 MONTPELLIER HERAULT SC3 et VALRAS SERIGNAN
- Coupe MIDI-PYRENEES U17 BALMA SC
- Coupe MIDI PYRENEES U15 TOULOUSE FC

En FUTSAL :

- R1 – Excellence ou honneur MONTPELLIER MEDITERRANEE et TOULOUSE METROPOLE FUTSAL
- R2 – promotion Honneur CASTELGINEST US
- Finale Régionale U11/U13 – Isle Jourdain HERS COUSSA
- Finale Régionale U11/U13 – Valence d’Agen ONET LE CHATEAU
- Challenge Roger BONHORE BRUGUIERES SC2

En football Entreprise :

- R1 – division Honneur TOAC
- R2 – promotion honneur ASC CENTRALE DE MURET
- Coupe Régionale TOAC
- Coupe Equipes réserves TOULOUSE MUNICIPAL 2
- Challenge Régional MIDI-PYRENEES AZF
- Challenge Efficacité Honneur TOAC
- Challenge Efficacité Promotion Honneur LIEBHERR
- Challenge ABADIE TOAC
- Fair-Play Division Honneur INTERNAT TOULOUSE
- Fair-Play Promotion Honneur AS MATRA

CFA Vainqueur du Groupe D RODEZ AVEYRON FOOTBALL

L’Assemblée prend fin vers 14h00, ensuite il est servi un petit repas sous forme de buffet.

Le Secrétaire Général Pierre THEVENIN

Pour le Président Maurice MARTIN

Le Président Délégué Michel CHARRANÇON

Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@lanquedoc-roussillon.fff.fr

Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@ligue-midi-pyrenees-foot.fff.fr